

EXTRAIT du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 14 octobre 2021

Convocation du 9 octobre 2021

Présents : Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Sandrine CHAUVEL, Claire DANJEAN, Natacha GRAPPE-ROLLAND, Claude GRENIER, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Olivier PERRIN, Bénédicte PITHIOUX, Pierre VIALAIT, David VULIN

Excusés : Christian MOREL, Dominique PERRIN, Thibaut REVELUT

Sous la présidence de Gérard JANODET, maire

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente du jeudi 9 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Changement de la chaudière de l'école : rapporteur Colette LOMBARD

Point sur les travaux : Dans l'attente des derniers réglages d'Arnaud PIN pour alimenter correctement l'école et le logement, c'est la pompe à chaleur qui fonctionne.

Explications de fonctionnement seront également données aux employés communaux pour la gestion au quotidien.

Approvisionnement en granulés de bois : Entreprise BFC Granules à LE FAY (Saône et Loire) au tarif de 275 € TTC la tonne. Livraison jeudi 30/09.

La commune de DROM passera samedi 6/11 pour visiter l'installation.

Isolation de la caserne/partie garages : rapporteur Colette LOMBARD

Travaux terminés. Les subventions peuvent être demandées.

Panneau SAPEURS-POMPIERS à commander. Ce panneau pourrait être posé face Ouest en haut du bâtiment à usage de garage, de manière à être visible de la route du Souget.

Inauguration de l'ensemble du tènement : Suite à une rencontre entre le Maire et le chef de corps Dominique Thielland, l'organisation pourrait être un samedi matin à partir de début mars avec une porte ouverte l'après-midi.

Bâtiment Epicerie – Infiltrations d'eau : rapporteur Colette LOMBARD

Suite au courrier de Christophe BRISE de Dommartin, maître d'œuvre de l'opération initiale, à l'entreprise, nous n'avons aucune nouvelle.

Aménagement de sécurité – entrée ouest de l'agglomération : rapporteur Jean-Noël BLANC

Radar pédagogique : l'implantation définitive sera à environ 100 m de l'entrée d'agglomération de l'entrée d'agglomération.

Après discussion, il est décidé l'achat d'une carte statistique supplémentaire pour prise de données dans les 2 sens (nombre de véhicules, vitesse de passage) pour 288 € TTC auprès de la société TRAFIC.

Dès retour du radar, les employés communaux procéderont à son installation.

Dans un 1^{er} temps, pose de glissières en plastique sur la chaussée.

Place publique – Réfection de la couche de roulement : rapporteur Jean-Noël BLANC

Par l'entreprise BONNEFOY de Saône (25). Interventions vendredi 8/10 : le rabotage a été réalisé très rapidement, l'enrobé étant fusé. Puis lundi 11/10 avec la pose de l'enrobé.

La peinture au sol est prévue pour fin novembre en même temps qu'aux abords de la caserne des pompiers.

Ecole – Visite post rentrée par les élus mardi 21/09. Visite école et cantine de Beaupont puis Domsure.
Pour Beaupont : le Maire et Claire DANJEAN

Nombre total d'élèves au RPI : 111 répartis comme suit

Domsure : 46

Anne-Sophie BRUNET : 26 (12 PS ; 14 MS)

Monique DILHALAOUA : 20 (12 GS ; 8 CP). Dernière année d'enseignement avant retraite.

Beaupont : 65

Nelly DUVERNAY : 20 (6 CP ; 14 CE1)

Alexandra ROBERT : 22 (13 CE2 ; 9 CM1)

Cécile FERLET : 23 (12 CM1 ; 11 CM2)

COVID19 – Fin du port du masque dès lundi 18/10 : Le masque ne sera plus obligatoire à l'école primaire dans 12 nouveaux départements : il s'agit de l'Ain, l'Ariège, la Charente, le Cher, la Drôme, le Gard, l'Hérault, la Moselle, le Haut-Rhin, le Var, la Haute-Vienne et la Seine-et-Marne.

Tous ces départements sont restés en-dessous le seuil des 50 cas pour 100 000 habitants pendant au moins cinq jours consécutifs. Ils s'ajoutent à la soixantaine de départements déjà concernés par cette mesure en raison du faible taux de circulation du Covid19.

Les barrières séparatives des classes dans la cour de l'école pourront désormais être enlevées. La directrice Cécile FERLET souhaite toutefois les conserver la semaine prochaine, dernière semaine d'école avant les vacances de la Toussaint.

Une réunion élus/enseignantes/surveillantes/cantine est à programmer pour la gestion des élèves à la rentrée des petites vacances de la Toussaint du lundi 8/11/2021.

Conseil d'école : lundi 18/10 à 19h, salle du conseil municipal à Beaupont

Remise des dictionnaires aux élèves : 20 CM1 + 1 CM2

Date : jeudi 11 novembre 2021 après la cérémonie au monument aux morts

Horaire : 10h45

En présence des élus de Pirajoux et Domsure et des sections d'Anciens Combattants.

Lieu : sous la halle du fait du COVID

Caler avec les maires de Domsure et Pirajoux et Amicales des Anciens Combattants les différents horaires des cérémonies.

Ecoles numériques – Programme 2021

Le matériel a été livré. L'installation par MANUTAN sera réalisée mercredi 3/11 en présence de Johan PERREAL, employé communal.

Report de livraison pour le lecteur-graveur.

Les ordinateurs sont en cours de paramétrage chez Robin FRERE (WIDEE).

Installation de la fibre dans les bâtiments communaux (mairie/école/bibliothèque) : réunion téléphonique avec ORANGE mardi 19/10.

Agenda d'Accessibilité dans les bâtiments communaux (ADAP) – Colette LOMBARD précise que, pour clore le dossier salle des fêtes et bibliothèque/salle des associations, Yvan PAUGET, directeur de l'Agence Départementale d'Ingénierie, établira une analyse chiffrée de travaux à réaliser. Visite des locaux : jeudi 4/11 à 16 heures. A la suite de quoi une réflexion sur la faisabilité des solutions proposées pour la mise aux normes sera engagée. Si le rapport « bénéfice/investissements » n'est pas favorable, une déclaration sera transmise aux services compétents qui préciseront que les coûts sont trop élevés par rapport à l'utilisation.

Ecole – Création d'un 3^{ème} poste de surveillance – Délibération DEL20211014001

Devant l'incertitude des directives COVID, il convient de créer un 3^{ème} poste de surveillance jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les embauches seront réalisées uniquement si besoin était. L'Assemblée émet un avis favorable.

Grand Bourg Agglomération – Assainissement collectif –

Extension du réseau *route du Souget* jusqu'au local technique communal à l'intersection de la *rue de l'Eglise*. Jean-Noël BLANC relate le levé de terrain ce jour de GBA. Le raccordement du local technique est possible à la seule condition de traverser la parcelle mitoyenne cadastrée ZI n° 137 dans sa partie Ouest. Cette parcelle étant destinée à être vendue prochainement pour un projet artisanal, une servitude sera à instaurer.

Une partie du réseau sera sur le domaine public, à la charge financière de GBA ; la dernière partie au Nord sur le domaine privé sera à charge financière de la commune : concerne les parcelles ZI n° 137 telle que précitée et ZI n° 128 (partie Sud du local technique communal).

Des devis contradictoires sont à demander. La commune devra également s'acquitter de la taxe de raccordement pour le local technique.

Pendant les travaux, la circulation des véhicules sera interdite dans les 2 sens (horaires de journée uniquement).

Création d'un « Village des artisans » route du Souget –

Parcelle concernée : ZI n° 137, mitoyenne avec le local technique communal.

Le Maire présente à l'Assemblée le projet de Thibaut CHANEL de Péronnas. Il précise que le projet est conforme au PLU.

Projet : construction d'un tènement avec 5 box à destination d'une activité artisanale. Chaque espace se compose d'une zone atelier-stockage, de bureaux et sanitaires. Thibaut CHANEL est prêt à co-construire avec les artisans pour adapter les locaux à l'utilisation envisagée.

Grand Bourg Agglomération (GBA) – Commission Locales des Charges Transférées (CLECT) – Fonds de Solidarité 2021 – Délibération DEL20211014002

L'attribution de compensation provisoire de CA3B à la commune s'élève à 104 193.85 €. Cette somme inclut depuis l'exercice 2019, le fonds de solidarité aux communes de moins de 1 000 habitants. Celui-ci s'élève à 3 536 € pour le présent exercice.

L'attribution de compensation se compose de :

- la part départementale de la taxe d'habitation versée à CA3B
 - la Cotisation Foncière des Entreprises (ex taxe professionnelle) versée à CA3B
 - la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) versée à CA3B
 - des allocations compensatrices liées à la Taxe professionnelle/CFE
 - la part salaire de la Dotation Globale de Fonctionnement
 - du fonds de solidarité aux communes de moins de 1 000 habitants
- Diminuée :*
- de la convention de partage (30/70) de la taxe professionnelle/CFE de la ZA du Biolay à Beaupont,
 - des charges transférées du syndicat Sevron Solnan à l'Agglo au 1^{er} janvier 2018 : la fiscalité liée à GEMAPI
 - des charges transférées de la compétence SDIS au 1/01/2019.

Le fonds de solidarité est calculé à partir des données des fiches de la Dotation Globale de Fonctionnement des communes, sa répartition évolue d'année en année. Trois indicateurs sont pris en compte :

- . Poids des impôts ménages/revenu fiscal de la collectivité (1/3 du fonds)
- . Indicateur de ressources élargi/habitant (1/3 du fonds)
- . Revenu/habitant (1/3 fonds)

Le conseil communautaire a délibéré le 4/10/2021. Il s'agit d'une révision libre de l'attribution de compensation entre GBA et les communes de – de 1 000 habitants.

Cette année, un ajustement des modalités de calcul du fonds est intervenu pour limiter les effets de seuil de l'indicateur population.

	Modalités actuelles	Ajustement
Année à moins de 1 000 habitants	100% de la dotation	100% de la dotation
Première année à plus de 1 000 habitants	0 €	100% de la dotation
Deuxième année à plus de 1 000 habitants	0 €	50% de la dotation
Troisième année à plus de 1 000 habitants	0 €	0 €

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le montant du fonds de solidarité de 3 536 € et sur la révision libre du montant de l'attribution de compensation délibéré par le conseil de communauté de la

communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse du 4/10/2021. L'Assemblée émet un avis favorable.

Etablissement d'Accueil Médicalisé Saint-Joseph - Devenir de l'établissement -

Le Maire relate la visite inopinée du 20/07 sur convocation de la Préfecture (SDIS).

Il rappelle l'injonction de la Préfecture d'une mise aux normes sécurité incendie de l'établissement, voire la délocalisation du foyer Saint-Joseph pour le 1/07/2022, des propositions de lieux d'hébergement devant être faites pour le 15/09/2021. Les recherches n'ont pas abouti.

Le maire donne lecture du courrier d'ITINOVA, association gestionnaire de l'établissement à Villeurbanne, du 15/09 concernant leur décision d'enclencher les travaux de mise en sécurité du bâtiment St Joseph afin d'assurer la sécurité des résidents, le temps des travaux de construction d'un nouveau bâtiment intra muros (projet sur 3 ans). Le PLU permet également une construction à proximité immédiate du site. Le personnel de l'établissement en a été informé le 27/09.

Prochaine réunion au Conseil Départemental mercredi 20/10.

Conseil de vie sociale de l'établissement du 28/09/2021 : le Maire était présent.

Syndicat de distribution d'eau potable Bresse Suran Revermont -

Chaque élu a été destinataire par mail du compte-rendu de la réunion du comité syndical du 23/09/2021 à Pirajoux et du rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité du service public pour 2020 qui a été approuvé à l'unanimité au cours de la séance.

Locaux administratifs : le syndicat est propriétaire des locaux à Marboz et Saint-Amour. Les baux de location à Bohas (libération début 10/2021) et Foissiat (déménagement au 20/12/2021) seront résiliés. Pour les 4 structures, les archives seront stockées à Saint-Amour et les dossiers en cours seront entreposés à Marboz.

ZA du Biolay -

Le Maire, assisté de Jean-Noël BLANC, ont rencontré Yancé GUMBS (GBA grand bourg agglomération) le 29/09 dernier. 34 000 m² sont disponibles à la vente. Quelques entreprises ont manifesté leur intérêt à s'implanter. A suivre.

Salle des fêtes/Mairie - Visite de la sous-commission de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements recevant du public (ERP) : Vendredi 22/10/2021 à 11 heures.

Modernisation du terrain de basket - Rapporteurs Sonia BRETON et Claire DANJEAN

Localisation : la moitié du terrain de basket

Compte-rendu de la réunion du groupe de travail mercredi 6/10 en mairie. Une seule entreprise a présenté plusieurs devis.

Le cahier des charges : satisfaire les plus jeunes jusqu'aux adolescents.

Le PLU permet une telle installation puisque cette zone est urbanisable à vocation d'équipements.

Choix des équipements à retenir, réunion à prévoir avec le comité des fêtes (partage des espaces avec la vogue, l'enduro tracteurs tondeuse).

L'Agence Départementale d'Ingénierie sera sollicitée.

Les subventions possibles : Etat avec la DETR, la Région, le Département.

La commission est invitée à continuer à travailler sur ce projet.

Guide du remboursement de frais de garde des élus locaux -

Chaque élu a été destinataire du mail du 5/10/2021 qui précise que l'Etat prend en charge, depuis 01/2021 des frais de garde (d'enfants, d'une personne âgée, d'une personne handicapée, ou d'une personne ayant besoin d'une aide personnelle à son domicile) engagés par les élus des communes de - de 3 500 habitants pour leur permettre d'assister aux réunions indispensables à l'exercice de leur mandat électoral. Ce remboursement s'effectue par la commune qui elle-même se fait rembourser par l'Etat. Une délibération du conseil municipal doit être prise dès la 1^{ère} demande.

Comité de fleurissement : Très belle 4^{ème} place au comité départemental de fleurissement derrière Hautecourt-Romanèche, St Julien sur Reyssouze, Sulignat. Félicitations au président Aimé MOISSONNIER et toute son équipe qui œuvrent pour l'embellissement de notre village.

AG sou des écoles, garderie, cantine du 24/09/2021. Compte-rendu est donné.

Réunion garderie/sou des écoles en mairie de Beupont du 6/10/2021 : les parents étaient tous conviés par les deux présidents respectifs. L'objectif était de mobiliser des bénévoles pour ces 2 associations.

Sou des écoles : Un nouveau bureau a été constitué. La présidente est Mme Céline MENDES de Beaupont.

Garderie périscolaire : A l'initiative des communes de Beaupont et Domsure, les parents sont invités mercredi 20/10 à 19h à la salle des fêtes de Domsure : pérennisation de l'association.

Comité cycliste LA ROGER PINGEON : réunion lundi 18/10 à 20h à la salle des fêtes. Jean-Noël BLANC sera présent.

Calendrier des fêtes : réunion vendredi 29/10 à 20h, salle du conseil municipal à Beaupont.

Prochaine séance du conseil municipal : mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures.
Puis 16 décembre 2021

L'ordre du jour étant clos, le maire lève la séance à 23h35